



Historique

Ce projet de développement de filière, axé sur la production et la commercialisation, de porcs Piétraains résistants au stress, trouve son origine dans une rencontre entre Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité, José Happart, et les professeurs Leroy (de la Faculté de médecine vétérinaire de Liège) et Lebailly (de la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux) lors de l'édition 1999 de la foire agricole de Libramont.

Dès le début, plusieurs éleveurs (sélectionneurs, producteurs) manifestèrent leur intérêt. Il en fut de même de la part de la grande distribution, à travers les GB Partner (Groupe Carrefour) et d'un opérateur industriel, coopérant déjà dans le domaine de la génétique porcine avec la Faculté de médecine vétérinaire de Liège, la société Detry.

Objectifs

Valoriser les importants résultats obtenus par la recherche génétique porcine wallonne.

Menée depuis plus de dix ans sur le porc Piétrain, elle s'est concrétisée par la sélection d'une lignée de Piétrain résistante au stress : le porc Piétrain ReHal ou porc Piétrain Fermier. Le croisement de truies sensibles avec des verrats homozygotes résistants donne 100 % de porcelets résistants. Cette valorisation, à travers la production commerciale de ce type de Piétrain, devrait donc contribuer à préserver la race Piétrain wallonne, qui avait tendance à décliner aux cours des dernières décennies, tout en maintenant à un haut niveau ses caractères "améliorateurs".

Rencontrer les intérêts de producteurs et d'industriels de notre Région wallonne en leur permettant de produire et de commercialiser un produit de « qualité différenciée », susceptible de répondre à une demande de plus en plus exigeante des consommateurs, tout en garantissant aux producteurs une juste rémunération.

Permettre aux éleveurs qui le désirent de développer ce type de production, comme activité principale ou à titre de diversification, tout en permettant le maintien du caractère « familial » des exploitations.

Certification - Traçabilité

La filière a choisi de s'aligner, pour la majorité des aspects, sur le cahier des charges « Porc Fermier » défini par l'arrêté du gouvernement wallon (Moniteur belge du 23 novembre 1993). A celui-ci s'ajoute l'obligation pour les animaux produits d'être de race Piétrain et de la lignée résistante au stress.

Les relations entre les différents intervenants de la filière sont officialisées et réglementées par des conventions.

La traçabilité fait l'objet d'une attention particulière. La génétique retenue autorise un traçage visuel des animaux suite aux caractéristiques des porcs Piétrain.

A la réglementation en vigueur (boucle Sanitel), la filière veut associer un système d'identification recourant aux marqueurs génétiques.

Les résultats de cet essai sont forts encourageants : le produit est bien accepté par le consommateur qui consent à payer un prix d'environ 20 % supérieur à celui de la viande de porc de type industriel. Au vu de ces résultats, le Groupe Carrefour a confirmé son intention de continuer à commercialiser le Porc Fleuri, tout en espérant une augmentation significative de la production dans le futur. Depuis peu, la société Marcel Biron & Fils travaille avec la filière. Ses facilités d'abattage, de découpe et le réseau de producteurs et de distributeurs travaillant avec elle, vont accélérer le développement de la filière.

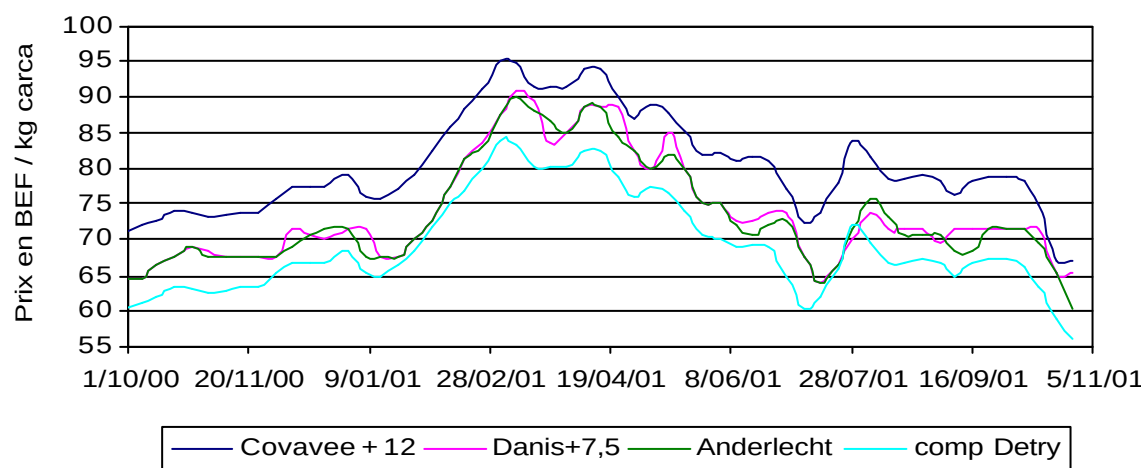
Surcoûts à prévoir pour la production du Fleuri par rapport à une production classique en francs belges par kg de poids vif (porcs abattus à 105 kg).

	Estimation minimum	Estimation maximum
Alimentation	2.19	3.71
Reproduction	2.82	2.82
GOM	0.37	0.37
IC	0.68	0.68
Tracabilité	0.28	0.28
Certification	1.20	1.50
Paille – litière	0.71	1.33
Total	8.25	10.69

Prix payé au producteur

Les premiers paiements de producteurs ont fait intervenir la classification des carcasses en vigueur dans la société Detry. Actuellement, il n'y a plus de classification des porcs dans la filière. Le paiement des producteurs est réalisé sur base du prix en vigueur pour la catégorie COVAVEE MBic 3.40. A ce prix est ajouté un surplus de 12 BEF par kilo carcasse.

Évolution du prix au kilo carcasse versé aux producteurs dans le cadre de la filière Fleuri et dans le cas de cas d'une commercialisation hors cadre de la filière.



Le tableau suivant compare, dans l'état actuel des recherches, les résultats obtenus pour divers paramètres entre des Piétraains sensibles au stress, résistants au stress (Homozygotes) et résistants au stress (Hétérozygotes).

	<i>Homozygote Résistant au stress</i>	<i>Hétérozygote résistant au stress</i>	<i>Sensible au stress</i>
Indice de consommation * (Kg d'aliment/Kg de gain)	2,58±0,04	2,64±0,03	2,72±0,03
Gain Quotidien moyen* (gr/jour)	654±8,78	620±5,27	613±5,68
Pourcentage de viande* (%)	62,07±0,45	63,24±0,26	64,29±0,27
pH 45 minutes*	6,44±0,04	6,26±0,03	6,07±0,03
Tendreté (force de cisaillement en Newton)**	32,48±1,98	36,85±1,14	41,22±1,72
Graisse intramusculaire (%)**	1,82±0,14	1,17±0,08	1,03±0,12

Moyennes moindres carrés et leur erreur standard, *: N=3089, **: N=80. Toutes les différences sont significatives sauf entre l 'homozygote et l 'hétérozygote résistant au stress, pour l 'indice de consommation

Source : ULg